

ST Bauzille de Putois

Bulletin municipal janvier 2019

n° 127

agenda

MARDI 1^{er} JOUR DE L'AN

Mercredi	2	Ramassage des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00 10h00-12h00 CCAS (Centre Communal d'Aide Sociale) Permanence	Mairie
Jeudi	3	Ramassage des déchets verts (obligatoirement attaché ou dans un contenant SAUF BIG BAG) à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00	
DIMANCHE 6 EPIPHANIE			
Dimanche	6	15h00 JOYEUSE PÉTANQUE – Loto	Salle polyvalente
Mercredi	9	Ramassage des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00	
Jeudi	10	Ramassage bois, ferraille, petit mobilier, plastiques non recyclables à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00	
Mercredi	16	Ramassage des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00 10h00-12h00 CCAS (Centre Communal d'Aide Sociale) Permanence	Mairie
Jeudi	17	Ramassage des déchets verts (obligatoirement attaché ou dans un contenant SAUF BIG BAG) à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00	
Vendredi	18	18h30 – LA PENSÉE VAGABONDE – Nuit de la lecture	Bibliothèque
Samedi	19	12h00 CCAS – Repas des Aînés AIRE DE FAMILLE – conférence	Salle polyvalente Salle des rencontres
Mercredi	23	Ramassage des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00	
Jeudi	24	Ramassage des encombrants (gros mobilier, matelas, etc.) et électroménager à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00	
Vendredi	25	18h30 MAIRIE – Vœux du maire	Salle polyvalente
Mercredi	30	Ramassage des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00	
Jeudi	31	Ramassage bois, ferraille, petit mobilier, plastiques non recyclables à sortir la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00	
Rappel CCAS		Permanence en mairie 10h00-12h00	1 ^{er} et 2 ^e mercredis du mois
Rappel ramassage		Déchets verts (Obligatoirement attachés ou dans un contenant)	1 ^{er} et 3 ^e jeudis du mois
		Bois, ferraille, petit mobilier, plastiques non recyclables	2 ^e jeudi du mois
		Encombrants (gros mobilier, matelas, etc.) et électroménager	4 ^e jeudi du mois
		Sacs Jaunes	tous les mercredis

La bibliothèque est ouverte les mercredis 10h00 à 12h00 et les samedis de 10h00 à 12h00
Pour la messe du mercredi, consulter les horaires à l'église



Le mot du maire

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

En cette période de désordre, de désarroi, de crimes gratuits, sans rien oublier, laissons-nous éclairer par les illuminations de Noël, le sourire des enfants dans leur candeur innocente qui ne demandent rien d'autre que l'amour de leurs parents. Oublions les égoïsmes, nos préoccupations, nos soucis, nos problèmes. Il y a toujours sur la terre et notamment hors de France un plus malheureux que nous. Pensons à lui. Pensons aux autres, mêmes s'ils sont différents et s'ils pensent autrement que nous. Soyons tolérants. N'exigeons pas l'impossible. Restons réalistes. La violence ne règle rien. Elle crée la haine. Ne nous laissons pas aveugler par les diseurs de bonne aventure qui pensent à eux et pas nous.

Restons Français avec nos traditions, notre accueil, notre république et sa devise : liberté, égalité, fraternité.

Que les fêtes de Noël nous inspirent et nous entraînent vers la paix et la sérénité.

Permettez-moi, dans cet esprit, de vous souhaiter une bonne année.

Pour l'équipe municipale

Michel Issert

Travaux effectués

Réseaux et voiries

- branchement réalisé à l'impasse des Beaux.

Entretien et espaces verts

- ramassage des premières feuilles des places du village et sur l'avenue du Chemin neuf
- extermination de nids de frelons au plan d'eau avec l'aide des pompiers et de la nacelle.

Éclairage public

- mise en place des illuminations du village pour Noël.

Propreté et nettoyage

- ramassage des feuilles dans le village,
- nettoyage du parking de la salle polyvalente avant le marché de Noël.

Travaux divers

- construction du mur de la rue Maigre : terrassement, ouverture et coulage des fouilles, pose et coulage des banches,
- mise en place du matériel pour le marché de Noël et préparation de la salle,
- mise en place des sapins de Noël sur les places et dans les salles du village,
- réparation de la gouttière de la toiture du bâtiment du BISCAN PAS,
- pose d'un regard en 150 au bassin de la Coste.



Police municipale

Relevé des infractions par catégorie
sur la période
du 20 novembre au 19 décembre

Motif de la verbalisation	Nombre d'infractions	Montant de l'amende
Stationnement gênant l'accès ou le dégagement	8	35 €
Stationnement abusif (+ de 7 jours)	3	35 € + Fourrière

RAPPEL : toute la Grand-rue est à sens unique. Le non-respect d'un sens unique entraîne une amende de 90 € et le retrait de 4 points sur le permis de conduire. Surveillance par vidéo verbalisation, les contrevenants sont avertis.

La police municipale avec l'aide de la gendarmerie patrouille en dehors des horaires de travail habituels. L'installation de caméras de vidéo verbalisation permet de sanctionner les contrevenants dans le secteur de la place du Christ.



Pharmacies de garde

1 ^{er}	Pharmacie MALLET – St-Bauzille	04 67 73 70 05
2 – 4	Pharmacie BERGER VALAT – Ganges	04 67 73 84 15
5 – 11	Pharmacie CENTRALE (Fabre) – St-Hippolyte	04 66 77 20 14
	Pharmacie BRESSON – Le Vigan	04 67 81 03 63
12 – 18	Pharmacie MALLET – St-Bauzille	04 67 73 70 05
19 – 25	Pharmacie LOPEZ – Sauve Pharmacie TOMAS – Le Vigan	04 66 77 50 61 04 67 81 87 30
26 – 31	Pharmacie RASTOLDO – Ganges	04 67 73 84 12

Polyclinique SAINT-LOUIS

Pl. Joseph Boudouresques – 34190 Ganges 04 67 81 68 00

Service d'accueil des urgences 04 67 81 68 77

tous les matins de 9h00 à 13h00 04 67 10 73 37

Population légale au 1^{er} janvier 2019

L'INSEE vient de porter à la connaissance de la commune les nouvelles populations légales au 1^{er} janvier 2019 pour notre commune. Elles se décomposent comme suit :

- population municipale 1965
- population comptée à part 30
- population totale 1995

Évolution de la population depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- 2016 1965
- 2017 1975
- 2018 1985
- 2019 1995

Vous pouvez consulter ces informations sur le site de l'INSEE

Invitation aux vœux

Michel ISSERT, maire de Saint-Bauzille-de-Putois et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la présentation des vœux du Nouvel An à la Salle Polyvalente le **vendredi 25 janvier 2019** à 18 heures 30.

Un buffet sera offert à l'issue de la cérémonie.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) Réunion publique

L'ensemble des habitants du village a été convié à participer à la dernière réunion publique de concertation qui s'est tenue le 18 décembre 2018 à la salle polyvalente.

Elle fut animée par Monsieur ROBIN, architecte urbaniste du cabinet ROBIN et CARBONNEAU.



À 18 heures Monsieur le maire, après quelques mots d'accueil, a présenté l'organisation de la réunion avec le rappel de la procédure d'élaboration du PLU, les nouvelles lois applicables et le calendrier prévisionnel de sa conclusion. Cette réunion publique sera suivie de la consultation des personnes publiques associées (État, Région, Département, Chambres Consulaires, etc.) et de l'enquête publique permettant d'apporter aux documents les derniers ajustements. Son approbation avec son caractère exécutoire est prévue pour l'été 2019.

Monsieur ROBIN a rappelé les enjeux et les objectifs: augmentation de 450 habitants portant la population communale à environ 2 500 habitants à échéance 2030, ouverture à la création d'environ 200 nouvelles résidences principales, consommation d'espace limitée à 0,6 ha/an soit 6,5 ha sur la période de 2019 à 2030.

Les PLU se substituent aux POS pour fixer les règles d'utilisation et d'occupation des sols en remplaçant la logique de zonage par la logique de projet.

Monsieur ROBIN a détaillé les quatre types de zones définies dans le règlement:

1. Les zones urbaines (U) incluses dans le périmètre urbanisé à vocation immédiatement constructibles.
2. Les zones à urbaniser (AU) divisées en 3. Les zones à vocation mixte immédiatement constructibles dans le cadre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), les zones à vocation mixte momentanément bloquées, la zone économique immédiatement constructible.
3. Les zones agricoles (A) divisées en 2 secteurs. L'un permettant la construction et l'installation nécessaire à l'activité

agricole, l'autre agropastoral permettant la construction liée au pastoralisme.

4. Les zones naturelles (N) et forestières divisées en 2 secteurs. Les espaces naturels boisés de qualité, de paysage et les continuités écologiques qui sont inconstructibles, les espaces naturels faiblement aménagés avec l'urbanisation diffuse ou à vocation touristique et de loisirs qui ont une constructibilité limitée.

Au terme de la présentation de chaque zone, Monsieur ROBIN a donné la parole à l'assistance afin de répondre à toutes les questions posées.

Il a terminé sur les zonages complémentaires, la qualité de la concertation mise en place par la municipalité et le choix judicieux de cette dernière limitant la consommation d'espaces agricoles et naturels en favorisant les constructions dans le périmètre déjà urbanisé (dents creuses et extensions marginales).

Après avoir remercié l'ensemble des présents, ainsi que Monsieur ROBIN, Monsieur le maire a levé la séance à 20 heures.

Repas des anciens

Suivant la tradition, la municipalité de Saint-Bauzille-de-Putois honore ses aînés en leur offrant un repas convivial avec animation.

Il aura lieu le **samedi 19 janvier 2018** à la salle polyvalente à partir de 12 heures.

Un apéritif sera servi par la municipalité.

Renseignements auprès des responsables:

Madame POLGE Andrée

06 61 09 36 64

Madame JACQUARD Aimé

06 72 10 12 55

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer peuvent prendre contact avec les responsables. Une navette sera organisée.

Concertation nationale



Ouverture en mairie d'un cahier de propositions pour les habitants du village

Après l'intervention télévisée du président de la république, la mairie est reconnue comme interlocutrice pour privilégier les contacts et transmettre à l'État le message de ses habitants.

Le maire et l'institution municipale restent un vecteur de transmission, de représentation, et d'interface entre les concitoyens, le gouvernement et le parlement. Pour conti-

nuer à être un passeur auprès de leurs administrés, pour rester dans son rôle, ferme et déterminé, avec le bon sens que beaucoup ont perdu. Les habitants du village, qui le souhaitent, peuvent présenter leurs propositions pour qu'elles soient transmises au président de la République, aux députés et aux sénateurs. Le cahier est tenu à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie jusqu'à la fin de la consultation citoyenne.



Paiement de votre facture d'eau par internet

Vous avez reçu ou allez recevoir votre facture d'eau ce mois-ci. Celle-ci est effectuée sur le relevé de votre consommation par un de nos agents.

Optez pour un moyen de paiement sûr, facile et rapide.

Le paiement par internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7 J/7 et 24 h/24) de façon sécurisée.

Le mode d'emploi est simple.

Il suffit de vous munir de votre « Avis des sommes à payer » que vous allez ou venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.

1. Connectez-vous à l'adresse Internet indiquée.
2. Saisissez les renseignements demandés.
3. Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran.
4. Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, et devez saisir les coordonnées de votre carte bancaire.
5. Validez, vous recevrez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement.

Si vous optez pour le **règlement traditionnel** par chèque vous devrez effectuer ce dernier à l'ordre du Trésor Public et l'envoyer directement à: TRÉSORERIE DE GANGES

Place Jules Ferry – 34190 Ganges

Jours et horaires d'ouverture de la trésorerie de Ganges, le mardi de 8 h 30 à 12 h 00 de 13 h 30 à 16 h 00, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 de 13 h 30 à 16 h 00, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

RAPPEL

Jusqu'à nouvel ordre, vous recevrez 2 factures dans l'année :

- la **première** en milieu d'année, basée sur un estimatif de la consommation (50 % de la consommation totale de l'année précédente),
- la **deuxième** en fin d'année, basée sur le relevé de compteur effectué par un agent des services techniques. Cette facture comprend en plus de votre consommation, l'abonnement de compteur.



Vous pouvez régler votre facture

- par internet sur le site

<http://www.tipi.budget.gouv.fr/>

- par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC à adresser directement à:

Trésorerie de Ganges – place Jules Ferry – 34190 Ganges

- par RIB (prélèvement unique sur facture globale pas de prélèvement mensuel).

IMPORTANT

Tout changement de domicile doit être signalé auprès de la mairie. Un agent du service technique fera un relevé de votre consommation à votre départ. À défaut de signaler votre départ à la commune, vous encourez le risque de payer la consommation de votre remplaçant.

Pièces à fournir à la mairie :

- pour les *nouveaux abonnements*: une copie de la pièce d'identité, un justificatif de domicile et la date d'entrée dans les lieux.
- pour les *résiliations d'abonnements*: une copie de la pièce d'identité, la nouvelle adresse et la date du départ des lieux.

La mairie et la bibliothèque municipale ont retrouvé leur identité



L'entreprise PALETTE PUBLICITAIRE a procédé à l'installation de la signalétique sur ces deux bâtiments.



La mairie a retrouvé sa devise **Liberté, Égalité, Fraternité** et son blason sur sa façade qui peuvent être illuminés.

La bibliothèque est maintenant signalée par un panneau avec le blason municipal.

Son fronton rappelle sa destination et son appellation **Au gré des mots**.

Responsable de publication Mairie
04 67 73 70 12 – contact@saintbauzilledeputois.fr

Réalisation Claude Chauvy 06 60 66 51 35

Imprimé par Impact
34980 Saint Gely du Fesc



Centre de loisirs

L'accueil de loisirs rouvre le **mercredi 9 janvier** 2019.

Possibilité d'accueillir les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans entre 8h00 et 18h00 ou en demi-journée (avec ou sans repas) dans les salles spécifiques situées dans l'école maternelle du Thaurac. L'accueil le matin se déroule entre 8h00 et 9h30 et le soir entre 17h00 et 18h00.

Concernant les activités, Christelle et Céline accueillent les maternelles en mettant en place des ateliers d'activités manuelles et d'éveil corporel. Après la pause déjeuner et le temps calme, un petit repos est proposé avant de finir les activités du matin. Anaïs et Xavier accueillent les élémentaires et proposent soit des activités manuelles avec des objets de récupération, de l'origami et des activités sportives. Après la collation du midi et le temps calme, des grands jeux ou ateliers sportifs, balades et jeux libres sont proposés.

Pour cette année, nous projetons de mettre en place un jardin pédagogique avec la présence d'un animateur envi-

ronnement (également maraîcher) mais également de participer au projet « les murs en poésie ».

Enfin un séjour ski sera proposé du **24 février au 1^{er} mars**, à partir de 6 ans. Les inscriptions commenceront courant janvier. Contact **04 67 73 37 68 – 07 77 26 82 40**

accueildeloisirssaintbauzille@gmail.com

Accueil des parents: école maternelle (par le chemin des écoles) les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 11h30.

Associations Demande de subvention 2019

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2019 sont à retirer à l'accueil de la mairie à partir du **lundi 14 janvier** 2019. Ces dossiers complets et dûment remplis devront être déposés en mairie le **vendredi 22 février** au plus tard. Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte et a *fortiori* tout dossier non déposé ou déposé après les délais.



Villes et Villages fleuris

La mairie de Saint-Bauzille-de-Putois a reçu le prix d'encouragement lors de la remise des prix du concours Villes et villages fleuris 2018 organisé par le Conseil général de l'Hérault. Il est le résultat de l'engagement collectif de l'équipe municipale, des techniciens et de vous concitoyens à travers les actions menées pour l'amélioration du cadre de vie de la commune (concours balcons et jardins fleuris, jar-

dins municipaux, jardin pédagogique, embellissement des voiries, propreté du village, etc.).

Ce concours récompense les communes qui réalisent des aménagements qualitatifs où l'identité paysagère locale est préservée, et qui se donne les moyens d'offrir une image et un environnement favorable à l'attractivité touristique, résidentielle et économique. Il garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente.





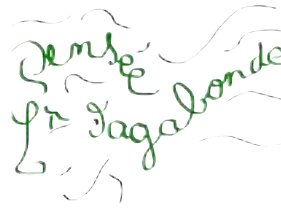
Joyeuse Pétanque

Loto du 6 janvier 2019

La JOYEUSE PÉTANQUE a terminé l'année 2018 en beauté avec une récompense de l'OMS pour ses activités de boulistes et l'organisation le 12 et 13 mai 2018 du championnat de l'Hérault doublette mixte qui a rencontré un franc succès avec 408 équipes engagées.

Lydia AUZEPY, 2^e adjointe déléguée à la vie associative et présidente de l'OMS de Saint-Bauzille-de-Putois a eu le privilège d'offrir un bon d'achat de 300 € remis au président de la JOYEUSE PÉTANQUE, qui remercie la présidente et tous les membres du bureau de l'OMS de Saint-Bauzille pour ce prix d'encouragement.

Pour débiter cette nouvelle année 2019, la JOYEUSE PÉTANQUE vous invite pour son traditionnel loto qui aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 6 janvier 2019 à 15h00 avec 22 quines dont 3 cartons pleins. Une petite restauration est prévue sur place. *Venez nombreux.*



Pensée vagabonde Nuit de la lecture à Saint-Bauzille- de-Putois

La bibliothèque municipale AU GRÉ DES MOTS et LA PENSÉE VAGABONDE vous convient à une soirée de lectures gourmandes accompagnées d'un vin chaud le **vendredi 18 janvier 2019** à 18h30 à la bibliothèque.

Venez nombreux.

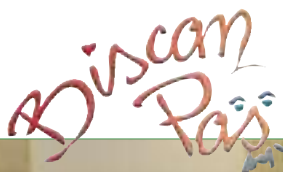
Renseignements

lapenseevagabonde@gmail.com

Biscan Pas Clôture 2018 dans la joie.

Les adhérents et sympathisants de cette dynamique association de «jeunes anciens», pleins d'entrain, se sont retrouvés dernièrement à la salle polyvalente pour terminer, autour du traditionnel repas, leur année du bien vivre.

Après l'apéritif et les petits fours, le président, entouré par l'ensemble des administrateurs, a accueilli les participants avec des mots de bienvenue. 120 convives étaient confortablement installés autour des tables dressées par le traiteur FABARON.



L'orchestre RÉTRO SAXO entonnait les premiers airs de musique sur lesquels les danseurs emboîtaient leurs premiers pas de danse.

Le repas copieux et de qualité était servi en alternant la gastronomie, les danses, les rigolades, la musique.

La traditionnelle tombola, généreusement alimentée en lots par l'association a récompensé les chanceux. À la fin de la journée, chacun a reçu en cadeau bouteilles et friandises.

Devant un tel succès le conseil d'administration a décidé de penser aux plus malheureux en allouant un don 100 € aux restos du cœur. La vie du village est ainsi faite. Toutes et tous peuvent y participer chacun à leur manière dans le respect la liberté et la bonne humeur.



L'Aire de Famille

Tous les mardis soir de 17h00 à 19h00 ouverture de notre salle des jeunes. Notre local est ouvert aux jeunes du village. Ils peuvent venir jouer, discuter et chiller. Notre animateur Antoine est là pour les écouter, leur proposer des activités et les accompagner dans leurs projets.

Tous les jeudis matin le Lieu Ressources Familles est ouvert gratuitement (local du plan d'eau) de 9h30 à 11h30 à toutes et à tous ! Des ateliers parents/enfants y sont proposés. Nous disposons aussi d'un espace de jeux pour les enfants, d'une bibliothèque spécialisée et d'un espace de rencontres avec un accueil thé/café.

Jeudi 10 janvier, Atelier cuisine, 10h00 lieu ressources familles.

Samedi 12 janvier, Soirée femmes, raclette, 19h00 local du plan d'eau sur inscription.

Vendredi 18 janvier, Murmures de parents : « couple, intimité et sexualité », 19h00 à la salle des rencontres, suivie d'un repas partagé, soirée animée par deux professionnels.

Samedi 19 janvier, Atelier parent/enfant : Fabrication de confiseries.

Mardi 22 janvier, Club ado : réunion et présentation du conseil municipal des jeunes, 17h30 local du plan d'eau en présence d'un élu.

Jeudi 31 janvier, Atelier peinture, 10h00 lieu ressources familles.

Samedi 2 février, Soirée Karaoké, 19h00 au local du plan d'eau, gratuit, sur inscription, ouvert à tous, plus repas partagé.

Samedi 9 février, Initiation à la danse Hip-Hop, 14h30 au local du plan d'eau, dès 11 ans, 6 € sur inscription.

Samedi 23 février, Soirée mixte, les hommes aux fourneaux, les femmes à l'apéro, 18h30 au local du plan d'eau, gratuit, sur inscription.

Nous disposons désormais du jardin partagé, des ateliers y seront donc proposés régulièrement (jeudis matin, mardis soir, et samedis après-midi) en fonction de la météo.

Informations et inscriptions

06 65 11 94 95

lairedefamille34@gmail.com

<http://lairedefamille.org>



Loto du Sou des Écoles laïques

Remerciement Loto

Un grand MERCI à tous pour notre loto annuel du 9 décembre 2018.

Cette manifestation a rencontré un vif succès avec plus de 180 personnes présentes.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour préparer des gâteaux ou crêpes, pour l'organisation ou le rangement de la salle et du matériel, pour leur présence à ce loto et leur soutien dans notre action. Nous avons le plaisir de vous informer que les bénéfices du loto s'élèvent à 2 400 €.

Cela n'aurait pas été possible sans vous !

Cette réussite est due aussi à la générosité des entreprises et commerçants suivants : Boucherie Ricome, Boulangerie Blönduos, Miel des Demoiselles, Restaurant le Verseau, Wowo pizza, Fanny coiffure, Restaurant St Bonheur, Mas de Sauzet, Pharmacie Mallet, Domaine de La Devèze, Mas neuf, Bas Clio, Beauté et Détente, Château des Pradines, Tabac St-Bauzille, Grottes des demoiselles, Pisciculture Olivier, Tennis Thaurac, Boulangerie Lopez, Épicerie St-Bauzille, Aubrac de l'Aigoual, Bijouterie Jaoul, L'art du Massage, Tagliante Saracino Luc, Chez Festa, Ganges Optique, Art de la Terre, Librairie Fabre, La brûlerie des Cévennes, Autosur Ganges, Ets Berger, Pressing moderne Ganges, pizz'Ovale, Go sport Ganges, Saveurs d'Oc, Super U, DigitalPharmacie Mouillard, Tip Top, Trésor de Sofia, Au fil de soi, Axa Assurance, Hélène Fleur, Alain Afflelou, Intermarché l'Avèze, Panier de Chloé, Mr Bricolage, Intermarché Laroque, Restaurant le Viet Nam, CVN tour, Étriers des Cévennes, Point S, L'Éclipse 2, M. Ichalalene au marché de Ganges, Sud Pizza, Pépinière Caizergues et fils, Les Délices du potager, Atol les opticiens, Interfête, Visa de la mode, Jean Claude Aubry, Pépinières des bords de L'Avèze, Famille Adiasse, MSI, Point P, API, Produit discount, Leader price, Boucherie Ganges, Joris Vidal, Marianne (esthéticienne), Restaurant crêperie La Rencontre, Pop coiffure Intermarché, M. PhotoHomme Art, Zap Mama, Ets Martin, Tabac du Bosson, Fils Dysois, Bucherie l'Orient, Pôle Équateur, Corps en Accord, Tyroliane, Buffalo grill, Musée du jouet, Zoo de la barben, La Forêt d'accrobate, Sentier pieds nus, Réserve de sigean, Terraventure, Marenostum, Goolfy, Marineland, Auchan, Citroën

Encore merci.

Toute l'équipe du SOU DES ÉCOLES LAÏQUES



Foyer rural

2 et 3 février, Stage Clown



Le 9 février 2019, Daniel VILLANOVA se produira, à la salle polyvalente, avec son nouveau spectacle : **Bourougnan a un grain.**

Informations et inscriptions

06 19 96 96 63 ou 06 28 26 46 17



Le bureau du THAURAC TC vous souhaite une très belle année 2019.

Animations club. Le samedi 15 décembre, le club a organisé son traditionnel goûter de Noël pour ses adhérents. C'est un moment toujours aussi convivial lors duquel les enfants ont reçu un petit cadeau offert par le club. Un grand merci également aux parents qui les ont accompagnés.

Compétition jeunes. Pour la première fois depuis 9 ans le club a engagé en championnat départemental une équipe de jeunes filles (14 ans) et nous tenons à féliciter Bonnomet Noémie, Cléo RISO, Eryne Soulairol et Louise Bargetzi pour leur premier classement.

Compétition adultes. Début des championnats adultes femmes en +35 ans et hommes en 35 et 45 ans à partir de mi-janvier et au mois de mars ce sera autour du championnat régional, du championnat 10/12 ans et du tournoi interne. Un grand merci à l'OMSC de St-Bauzille et à sa présidente Lydia AUZEPY, qui a récompensé le président du club, Julien RISO, lors d'une cérémonie à la maison départementale des sports à Montpellier le 13 décembre 2018 pour l'action sportive du club au sein de la commune.

Comme indiqué en septembre, les cours reprendront en février après une petite trêve hivernale.

Très bonne année 2019 à tous

Amanda, Sandrine, Éric et Julien



Thaurac Tennis Club

facebook.com/thauractc
thauractc@gmail.com